



IFSI - IFAS La Gaude
Établissements Sainte-Marie
ALPES-MARITIMES

CONSTITUTION DU DOSSIER

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'État d'infirmier
Arrêté du 3 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier
Instruction N° DGOS/RH1/2023/129 du 2 août 2023 relative à la mise en place d'un parcours spécifique d'accès en 2ème année de formation en soins infirmiers pour les aides-soignants.



Année 2025

GCS NICE - SOPHIA ANTIPOLIS

IFSI porteur SAINTE MARIE

Le dossier d'inscription complet doit être parvenu à l'IFSI porteur au plus tard le

Vendredi 31 janvier 2025

(A 23h59 cachet de la poste faisant foi)

POUR TOUS LES CANDIDATS, fournir :

- **La fiche d'inscription** fournie par l'IFSI porteur, dûment remplie ;
- **1 photo d'identité**, nom et prénom indiqués au verso (à coller sur la fiche d'inscription) ;
- **La photocopie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité** (sauf permis de conduire) comportant la mention « *J'atteste la conformité à l'original de la présente copie* », datée et signée
- **2 enveloppes autocollantes libellées à votre nom, prénom et adresse - format C5 : 162x229 mn (½ A4) affranchies au tarif en vigueur**
- **1 enveloppe libellée à votre nom, prénom et adresse - format A4 affranchie au tarif en vigueur pour 100g**
- **Les droits d'inscription** : lors du dépôt du dossier, les candidats doivent s'acquitter du montant des droits d'inscription aux épreuves de sélection qui s'élève à **140 Euros**, payable par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de **IFSI SAINTE MARIE** (en précisant au dos : vos nom, prénom) ;
- **Copie D.E. Aide-Soignant** certifié conforme à l'original
- **Copie du relevé de carrière ou tout autre justificatif attestant de 3 ans d'expérience professionnelle**
- **Copie(s) attestation(s) employeur(s)**
- **Copie attestation FGSU**
- **Engagement écrit d'inscription au parcours spécifique (annexe jointe)**
- **Un Curriculum vitae**
- **Une lettre de motivation**

- **Si vous êtes bénéficiaire d'un aménagement 1/3 Temps** : joindre à votre dossier d'inscription le dossier de demande dûment complété.
(imprimé de demande à télécharger sur notre site internet : <https://ifsisaintemarie.ahsm.fr/>)

Les éléments en gras sont à fournir impérativement.



**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RENDU HORS DÉLAI SERA REJETÉ
AUCUN DOSSIER NE SERA RESTITUÉ**

DATES IMPORTANTES

Dates des épreuves écrites : **Samedi 8 février 2025**
Date des épreuves orales : **Du 12 au 26 février 2025 inclus**
Résultats d'admission FPC : **Vendredi 28 février à 11h00**
Entretiens de positionnement : **du 5 février au 18 mars 2025**

Résultats d'admission en parcours spécifique : Jeudi 20 mars 2025

Date début de formation Parcours spécifique 420 heures : Lundi 31 mars 2025